



# La Tribune

jeudi

SHERBROOKE

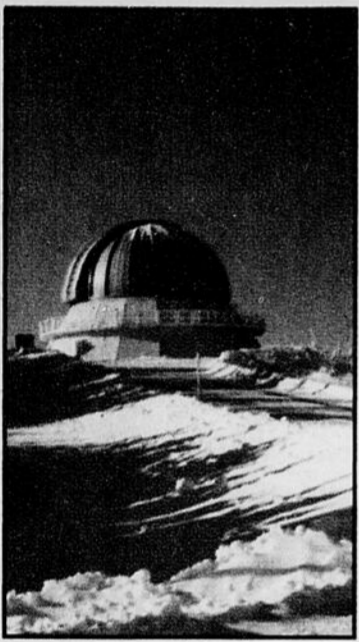
12 janvier 1995

85e ANNÉE - No 277

0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

**JE WHOPPER JUNIOR**  
PRÉFÈRE  
**BURGER KING**  
99¢

## Chez nous



### Notre-Dame-des-Bois

La subvention du Centre d'interprétation d'astronomie sera confirmée sous peu

### Stoke

À -25° C, 530 abonnés privés d'électricité pendant 9 heures

### Richmond

Une soirée-hommage pour Chantal Cadieux et Jean Airoidi

### Saint-Lucien

Des parents veulent faire rouvrir l'école centrale

## CAHIER B

## CMTS A3



Un nouvel autobus au plancher bas est mis à l'essai dans les rues de Sherbrooke

## MÉTÉO A2

(12e jour de l'année)  
Pluie et neige, max. 0  
Lever du soleil: 7h25  
Coucher du soleil: 16h26  
Demain: pluie et neige, maximum 3

# LNH: la guerre est finie

Les joueurs doivent ratifier l'entente de principe; la saison débutera vers le 20 janvier

Alan ADAMS

New York (PC)

La guerre froide dans le hockey a pris fin hier lorsque les propriétaires et les joueurs en sont venus à une entente de principe mettant ainsi fin à un lock-out de 103 jours.

Les négociateurs du côté l'Association des joueurs de la Ligue nationale (AJLNH) ont finalement proposé à leurs membres d'accepter l'offre «finale, finale, finale, finale» des propriétaires pour ainsi mettre un terme au conflit qui a menacé la tenue de la saison 1994-1995.

Le président de l'AJLNH, Mike Gartner, a fait connaître la décision des dirigeants à Toronto, hier midi, après une rencontre entre le directeur exécutif de l'AJLNH Bob Goodenow et le commissaire Gary Bettman, à New York.

«Sommes-nous heureux des dommages que ce conflit a occasionné au hockey?», a demandé Gartner. Sommes-nous heureux d'avoir perdu des millions de dollars? Sommes-nous heureux d'avoir entaché les relations entre les propriétaires et les joueurs?

«Non, nous ne sommes pas contents de tout cela. Mais nous sommes heureux de savoir que nous jouerons au hockey prochainement», a-t-il tranché.

«Je suis évidemment heureux et soulagé», a déclaré Bettman lors d'une conférence de presse 90 minutes après l'annonce de Gartner.

Bettman, les traits tirés, a fait savoir que les négociateurs avaient jusqu'à midi demain pour finaliser les derniers détails de l'entente et pour élaborer un calendrier maintenant réduit à 48 matches qui commencerait au cours du week-end du 20 janvier.

«En venir à une entente n'est pas la fin en soi, ce n'est que le début. Nous devons travailler tous ensemble afin de faire en sorte que ce grand sport atteigne de nouveaux sommets», a dit le commissaire.

Avec la nouvelle entente d'une durée de six ans, l'autonomie complète sera accordée aux joueurs âgés de 32 ans au cours des trois premières années et à 31 ans pour les trois années suivantes.

En ce qui a trait au repêchage, la nouvelle entente comprendra neuf rondes pour les joueurs de 19 ans avec possibilité pour ceux âgés de 18 ans de s'inscrire.

Un plafond salarial pour les recrues allant de 850 000 \$ (US) en 1995 à 1,075 million \$ en l'an 2000 sera de plus en vigueur. Le premier contrat d'un joueur ne devra pas excéder trois ans et les recrues n'auront pas le droit à l'arbitrage.

Les deux parties pourront rouvrir le contrat collectif à la fin de la saison 1997-1998.

La ratification de l'entente par les joueurs devait commencer hier soir par vote secret.

Maintenant, les deux parties de-

vront s'occuper à redorer l'image du hockey auprès des amateurs.

Des échos de différentes villes laissent entendre que plusieurs joueurs ne sont pas d'accord avec

l'entente.

Un autre vice-président de l'association des joueurs, Ken Baumgartner, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour commenter la

stratégie des propriétaires.

«Si nous avons négocié avec des personnes rationnelles, ce conflit n'aurait pas duré 103 jours», a-t-il dit.

## Échec aux cambrioleurs

En deux mois, 25 individus arrêtés et une centaine de dossiers réglés

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

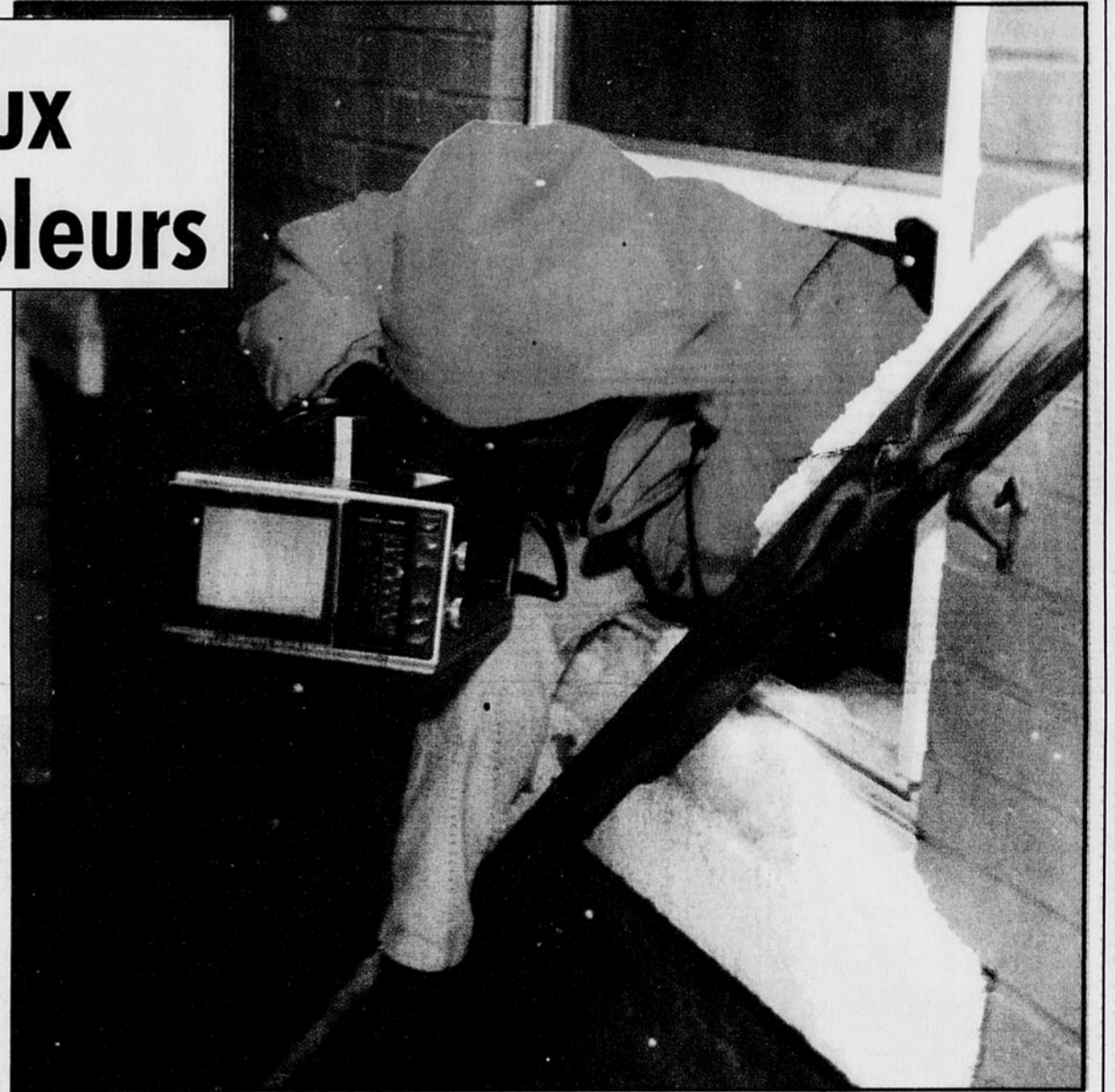
La force de frappe de la Police municipale de Sherbrooke, avec sa brigade spécialement formée pour juguler le fléau des cambriolages sur son territoire, a entraîné en l'espace de deux mois l'arrestation de 25 individus et a assuré la solution d'une centaine de ses dossiers et de six autres amorcés par des corps policiers de l'extérieur, notamment de Magog et de Rock Forest.

Parmi les suspects appréhendés, se trouvaient deux individus qui s'étaient récemment évadés de prison.

On retrouve également dans la brochette de suspects, une vingtaine d'adolescents dont les âges varient de 15 à 17 ans.

L'individu qui émerge particulièrement de ces spécialistes du vol avec effraction est sans nul doute Éric Piquette, âgé de 24 ans, de Sherbrooke que l'on soupçonne d'avoir participé à 55 introductions avec effraction et vols, principalement dans les commerces.

D'ailleurs, dans la centaine de dossiers solutionnés, une cinquan-



Avec sa brigade spécialement formée pour juguler le fléau du cambriolage, la police municipale de Sherbrooke a solutionné plus d'une centaine de dossiers en l'espace de deux mois.

taine concerne des vols dans des commerces.

Pour le principal accusé dans cette opération, il serait question d'une valeur de biens volés totalisant près de 60 000\$ et des dommages causés pour environ 10 000\$.

Quant au sujet de la centaine de dossiers résolus, il est question de pertes de plus de 200 000\$. On en a recouvré que des pinottes.

Pour le moment, le ministère public n'a déposé qu'une seule accusation de vol avec effraction contre Piquette, vol perpétré le 24 octobre, dans les locaux des Productions Lévis Bouliane, 2130 rue King Ouest, à Sherbrooke, alors que des biens totalisant 3180 \$ avaient été rafiés.

Piquette a comparu hier devant

le juge Michel Côté, de la Cour du Québec.

Le procureur Michel Ayotte a indiqué à la Cour que d'autres dénonciations seraient déposées contre l'accusé. Il s'est opposé à la remise en liberté.

Cette question sera débattue devant le tribunal, le vendredi 13.

Piquette bénéficiait d'une libération conditionnelle au moment de son arrestation, mardi.

Au sujet de la force de frappe de la Police municipale de Sherbrooke, on a appris qu'elle poursuivait toujours son travail et que plusieurs autres dossiers retenaient de façon particulière l'attention des enquêteurs.

D'autres arrestations et d'autres perquisitions sont au programme

pour les prochains jours.

L'an dernier, sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke, on a enregistré 2320 plaintes d'introductions avec effraction et de vols dans des maisons d'habitation et des commerces.

Même s'il y a eu diminution de -6,4 pour cent comparativement aux 2479 délits du genre, commis en 1993, on estime à la Police municipale que cela a trop duré.

Avec une diminution de près de dix pour cent pour les six premiers mois de 1994, on croyait que le vent avait tourné mais ce n'était qu'une illusion.

«Il fallait faire quelque chose» (A2)



Éric Piquette, soupçonné d'avoir participé à 55 introductions avec effraction



Marie-Thérèse Neklawi

# En 95, l'emploi progressera en région

Selon la Banque de Montréal, le marché de l'exportation vers les États-Unis favorisera un redressement en Estrie

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'emploi devrait continuer de progresser en 1995 dans la région de l'Estrie et des Bois-Francs, tout comme ailleurs au pays, grâce en bonne partie aux exportations vers les États-Unis, en dépit d'un ralentissement global de l'économie en Amérique du Nord, estime la Banque de Montréal.

«À moyen et à long terme, nous prévoyons une amélioration progressive des conditions de l'emploi dans la région, qui devrait se traduire par un accroissement raisonnable du revenu des ménages. Ces prévisions de redressement s'appuient sur le fait que la base industrielle et manufacturière de Sherbrooke est relativement bien diversifiée, ce qui devrait faciliter les exportations, en particulier vers les marchés américains», constate la vice-présidente et directrice de la Banque de Montréal pour la région de l'Estrie et des Bois-Francs, Marie-Thérèse Neklawi.

À l'occasion de la présentation des perspectives économiques de la banque, hier

en conférence de presse à Sherbrooke, Mme Neklawi a rappelé que le niveau d'emploi dans la région est passé de 55 000 en 1992, à 56 000 en 1993 et à 57 000 en 1994, tandis que

le taux de chômage est demeuré inférieur à la moyenne provinciale.

Selon la Banque de Montréal, l'emploi devrait progresser de 2,5 pour cent au Québec en 1995 et cette tendance devrait être similaire en Estrie et dans les Bois-Francs.

Le taux de chômage provincial devrait ainsi se situer à 11 pour cent 1995, contre 12,1 pour cent en 1994, tandis qu'il devrait être de 9,4 pour cent au niveau canadien, contre 9,7 à la fin de 1994.

La banque note par ailleurs que la signatu-

re de l'accord de l'Uruguay Round - qui prévoit l'élimination graduelle des subventions et quotas agricoles - pourrait entraîner un ralentissement plus marqué de l'économie en 1995.

«Il faudra que les agriculteurs laitiers et d'oeufs s'adaptent le plus rapidement possible», signale Mme Neklawi.

### Le meilleur taux de croissance

«Notre message est encore un message positif, malgré un léger ralentissement économique, nous prévoyons un taux de croissance de 3,4 pour cent au Canada (contre 4,6 pour cent en 1994), ce qui est très respectable», a indiqué pour sa part le vice-président à la direction et trésorier de la Banque de Montréal, Yvan J.P. Bourdeau.

Au Québec, le taux de croissance devrait être de 3,5 pour cent en 1995, contre 4,5 en 1994.

«Le Canada a surpassé les États-Unis pour sa croissance. En 1995, pour la deuxième année consécutive, le Canada va avoir la croissance la plus élevée des pays industrialisés», signale M. Bourdeau.

Au sujet du référendum sur la souveraine-

té, la Banque de Montréal «maintient que l'effet est en fait assez neutre. Les marchés financiers ont déjà réagi et, en autant que les sondages demeurent à leur niveau actuel, ils ne devraient pas réagir de façon plus néfaste», indique M. Bourdeau.

La seule ombre au tableau, concède-t-il, est la dette nationale.

«Mais nous sommes convaincus que le gouvernement va agir. Les marchés financiers ne lui permettront pas de ne pas être responsable lors du prochain budget».

La surchauffe de l'économie américaine et la hausse des taux d'intérêt dans ce pays auront un effet modérateur sur toutes les provinces canadiennes, juge M. Bourdeau, soulignant toutefois «que le marché américain demeurera intéressant pour le Canada».

«Cela va ralentir les exportations et c'est pour cela que l'on projette un taux de croissance moins élevé en 1995 pour le Québec, explique-t-il.

«En contrepartie, le dollar canadien est faible et si la demande baisse aux États-Unis, nos exportations demeurent moins cher et nos entreprises sont plus compétitives.»

## Votre soirée de télé

**Vous voulez préparer votre soirée de télévision? La Tribune vous offre en un coup d'oeil le tableau des émissions et vous en suggère quelques-unes.**

**Voir en page C5**

## EMPLOIS DU JOUR

**Agent(e) de développement**  
No. Offre: 2928575  
Code Occ.: 4163  
\$425,00/Sem  
25 sem. 35h/sem début 30-01-95  
Cookshire  
Art. 25, être prestataire BAC en histoire  
un atout ou exp. pertinente/connaissance de la classification des archives/conn. du Haut-St-François/ autonome/  
Fonctions:  
structurer circuit patrimonial/mise en place  
d'un centre d'archives régional/suivi des dossiers ponctuels/campagne de financement/  
**Soudeur(euse) assemblé(euse)**  
No. Offre: 2928342  
Code Occ.: 7265  
\$10,00/heure ou + selon exp.  
Plein temps - 40 H/S  
Bromptonville  
5 ans expérience comme assemblé(euse) soudeur(euse)/ capable de faire «lay-out» à partir des plans d'ingénieur/ personne débrouillard(e) et responsable/  
Fonctions:  
assembler et souder différents produits (structure d'acier)  
**Tech. combust. chauff. et contr.**  
No. Offre: 2895878  
Code Occ.: 7331  
Salaires selon expérience  
Perm. plein temps 40 h/sem  
Sherbrooke et environs (100km)  
Posséder carte de compétence  
Poseur appareils chauffage  
posséder exp. dans système de chauffage  
eau chaude/compétences sus syst. à vapeur (atout)  
Effectuer appels de service auprès des clients déjà établis.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

## Série de cambriolages élucidée par la police sherbrookoise

# «Il fallait faire quelque chose»

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

«Nous avions connu une diminution sensible des introductions et des vols avec effraction durant les six premiers mois de 1994, puis à l'automne le phénomène inverse s'est produit. Ça s'est mis à augmenter de façon effrénée. Il fallait faire quelque chose!»

C'est en ces termes que le policier Serge Fournier, relationniste de la Sûreté municipale de Sherbrooke, a expliqué la formation d'une escouade spéciale d'enquêteurs pour contrer le fléau des cambriolages



**Serge Fournier** avec effraction durant un même week-end. Il y a des semaines où leur nombre dépassait la cinquantaine, frisait la soixantaine.

### Opération spéciale

Le capitaine Louis Raïche, res-

ponsable de la Division des enquêtes criminelles, a convaincu ses supérieurs de former un noyau de cinq enquêteurs sous la supervision du sergent-détective Marc Châteleau.

Le 14 novembre 1994, entraient en action les policiers André Bilo-deau, Daniel Adam, Michel L'Italien, Dany McConnell et Claude-Jean Chénard. Ils allaient travailler exclusivement sur les «intros» comme on dit dans le langage du métier.

«Les policiers avaient déjà des cibles, des individus bien connus pour leurs activités criminelles. Ils ont donc exercé de la surveillance, effectué de la filature. A chaque jour, ils ont pris connaissance des

dernières plaintes d'introduction avec effraction. Ils les ont analysées. Ils les ont classées par secteurs. Ils ont établi la façon de procéder des voleurs puis forts de ces renseignements, ils élaboraient leur stratégie et tendaient leur filet» a souligné M. Fournier.

La pêche a été excellente.

On reconnaît à la police municipale que les efforts et le budget consacrés à cette opération de la chasse aux cambrioleurs, toujours en cours, en valaient la chandelle.

«Nous sommes bien conscients que se donner les moyens, le temps, les effectifs pour régler un problème donne presque à tout coup des ré-

sultats étonnants. Mais nous ne sommes pas les seuls éléments de la solution. Il nous faut l'appui de la population. Les citoyens doivent s'ouvrir les yeux, s'aider, aider leurs voisins et nous aider à éliminer ce problème» a préché le policier Fournier.

La Division des enquêtes criminelles compte bien s'associer avec divers intervenants du monde de la justice, notamment les procureurs, afin que les efforts déployés sur le terrain se manifestent concrètement dans les plaidoiries et que l'on puisse en mesurer concrètement les effets dans les sentences rendues à l'endroit de cambrioleurs aguerris.

## Meurtre d'Eric Arpin

# Les frères Noël encore en cour à la fin du mois

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Séparés par un surveillant, les frères Serge et Camille Noël ont été ramenés devant le tribunal hier alors que le juge Danielle Côté de la Cour du Québec a fixé au 23 et 24 janvier la poursuite de leur enquête préliminaire distincte sur des accusations de complot et de meurtre au premier degré du petit Eric Arpin.

On se rappellera que le cadavre du garçon qui a succombé à un étranglement avait été retrouvé dans un tunnel piétonnier sous la voie ferrée de la rue Stanley, le 16 décembre à Magog.

Les frères Noël, âgés de 43 et 34 ans, sont détenus et transportés séparément depuis que le ministère public a appelé chacun à témoigner dans la cause de l'autre.

Ces procédures se déroulent sous le couvert d'une ordonnance de non-publication de la preuve à la suite d'une ordonnance obtenue par les défenseurs Peter Downey et Jean-Marc Bénard.

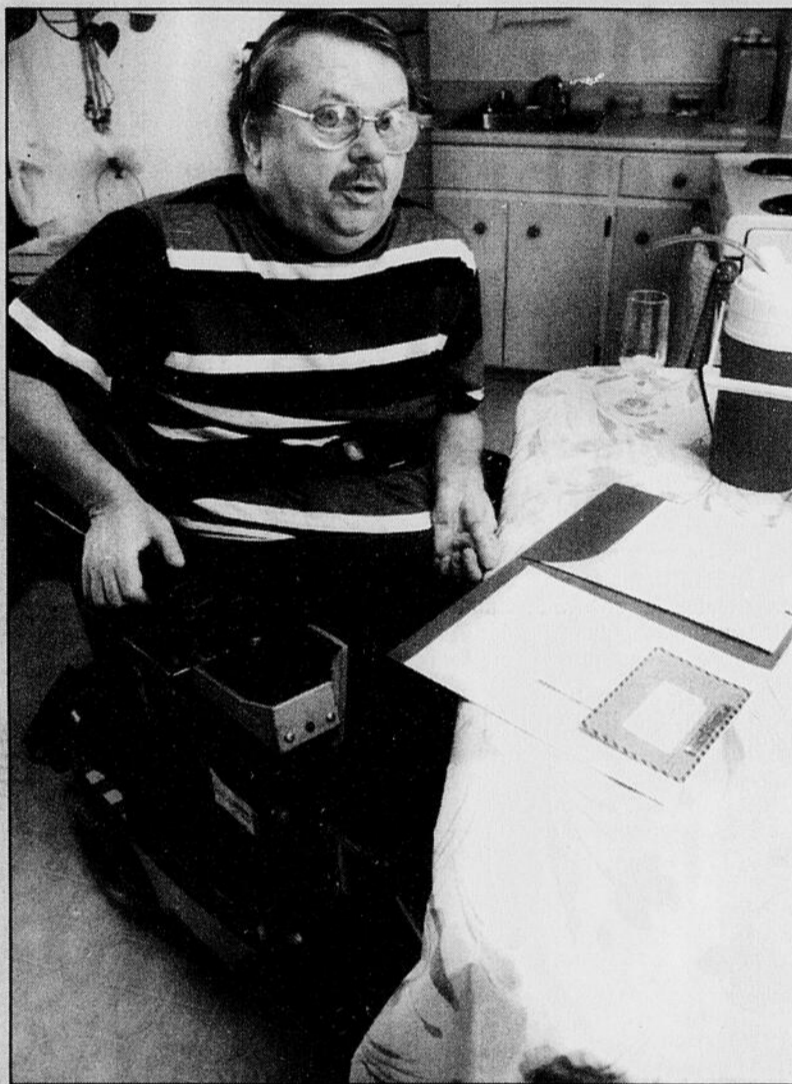
Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec a donc fixé au 23 janvier la poursuite de l'enquête de Serge Noël et au lendemain celle de Camille Noël.

Les inculpés ont jeté un coup d'oeil dans la salle d'audience au cours de leur brève comparution, laissant l'impression qu'ils étaient à la recherche de visages connus.

Le tribunal a arrêté ces dates après entente entre le procureur Pierre Proulx et les deux avocats de la défense.

# Québec est prié de hausser les amendes aux automobilistes

... pour faire respecter les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées



Michel Boislard croit qu'une augmentation du montant des amendes devrait amener les automobilistes à respecter davantage les aires de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Gilles FISETTE Sherbrooke

Un citoyen de Sherbrooke, Michel Boislard, vient de demander au ministre québécois de la Justice, Paul Bégin, de hausser le montant des amendes imposées aux automobilistes qui ne respectent pas les aires de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Selon M. Boislard, seule une forte augmentation de l'amende pourrait vraisemblablement forcer les automobilistes à respecter un article du Code de la sécurité routière qu'ils enfreignent allègrement, présentement.

Aussi, dans une lettre adressée à la mi-décembre, M. Boislard demande au ministre d'augmenter le montant de l'amende et de la faire passer de 30 \$ (plus 10 \$ de frais) à 250 \$, d'un seul coup.

«En agissant ainsi le Québec ne ferait pas exception. Ainsi, par exemple, dans la ville d'Orlando, dans l'état de la Floride, le montant de l'amende pour une semblable infraction est de 250 \$... En Oregon, on parle de 300 \$», explique M. Boislard, une personne handicapée bien connu pour ses actions en vue d'accroître ou d'assurer l'accessibilité de lieux publics aux personnes handicapées, dans la région de Sherbrooke.

L'initiative de M. Boislard est une réponse au non-respect des automobilistes à l'endroit de l'article 388 du Code de la sécurité routière du Québec. A Sherbrooke, affirme-t-il, les policiers ont émis 849 constats de contravention de cette nature, du 1er janvier au 31 décembre 1993. Entre le 1er jan-

vier et le 30 septembre 1994, ils en ont émis quelque 459.

«Si l'amende avait été plus élevée, les gens auraient sans doute réfléchi à deux fois avant de garer leur automobile dans un endroit réservé aux personnes handicapées. Autrement, la Ville de Sherbrooke aurait pu empocher 327 000 \$ au lieu de 52 320 \$», lance M. Boislard qui entend servir cet argument aux conseillers municipaux afin d'obtenir l'appui de la Ville de Sherbrooke. Il compte assister à une prochaine séance du conseil municipal afin de demander une lettre d'appui. Il s'est également adressé à divers politiciens ainsi qu'au chef du service de la police de Sherbrooke, Léon Paquin.

Selon M. Boislard, les contrevenants sont des gens de toutes les classes sociales. On retrouve même, parmi eux, ce qui est surprenant, des parents de personnes handicapées qui utilisent le privilège de la vignette même si la personne handicapée n'est pas à bord du véhicule.

«Des gens feraient n'importe quoi pour se stationner le plus près possible de l'entrée. S'ils avaient la chance de stationner directement dans le commerce, ils le feraient», laisse tomber M. Boislard en signalant que le nombre des personnes handicapées s'accroît régulièrement. Il rappelle que la Société d'assurance automobile du Québec a délivré 9988 vignettes d'identification à ce jour tandis que l'Office des personnes handicapées du Québec a émis 57 379 vignettes d'identification, pour la période du 1er janvier 1989 au 31 octobre 1994.

## Fermeture de prisons envisagée à Waterloo et Cowansville

Granby (PC)

Le ministère de la Sécurité publique envisage de fermer pour de bon les centres de détention à sécurité minimale de Waterloo et de Cowansville.

L'annonce pourrait en être faite dès demain, lors du dépôt, devant le Conseil du trésor, d'un projet annonçant la fermeture de huit centres de détention au Québec, dont ceux

de Waterloo et de Cowansville.

Ces fermetures sont dues aux compressions budgétaires de 47 millions \$ annoncées au ministère de la Sécurité publique.

Selon le syndicat des agents et des agentes de la paix du Québec, la décision n'est pas encore officiellement arrêtée mais on affirme avoir obtenu une liste, émanant du ministère, des centres de détention qui devront fermer leurs portes d'ici un an.

«Pour en avoir discuté avec le ministre Serge Ménard, je suis convaincu que son idée est pas mal faite. Il est en faveur de la fermeture de ces centres», a déclaré M. Georges Escala, président du syndicat.

Au cabinet du ministre Ménard, on a nié que le ministère prévoit se débarrasser bientôt de ces centres de détention. «Il n'y a aucune décision de prise à ce sujet et il n'y a pas d'annonce prévue dans un avenir rapproché», a expliqué M. Simon Lacroix, attaché de presse du ministre.

M. Lacroix a admis tout de même que des discussions en vue de réduire de 47 millions \$ le budget du ministère ont déjà été entreprises.

«C'est possible qu'un jour, certains centres régionaux ferment. En ce moment, le ministère n'a fait qu'envisager certaines avenues.

Mais à ce que je sache, le ministère n'a pas encore pris de décision.»

Les dirigeants des centres de détention de Waterloo et de Cowansville n'étaient pas disponibles,

hier, pour confirmer ou nier les fermetures prochaines. En l'absence de leurs patrons, les cadres des deux établissements ont préféré observer la consigne du silence.

## RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 95-01-11

1 <sup>er</sup> numéro		2 <sup>e</sup> numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
200987	10 000 \$	039676	10 000 \$
00987	1 000 \$	39676	1 000 \$
0987	100 \$	9676	100 \$
987	10 \$	676	10 \$
87	5 \$	76	5 \$
3 <sup>e</sup> numéro		4 <sup>e</sup> numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
410226	10 000 \$	736762	100 000 \$
10226	1 000 \$	36762	1 000 \$
0226	100 \$	6762	100 \$
226	10 \$	762	10 \$
26	5 \$	62	5 \$
5 <sup>e</sup> numéro		6 <sup>e</sup> numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
41022	1 000 \$	73676	1 000 \$
4102	100 \$	7367	100 \$
410	10 \$	736	10 \$
41	5 \$	73	5 \$

Banco				
2	3	6	7	12
22	23	32	35	36
37	38	39	40	47
Tirage du 95-01-11				
48	56	57	59	61

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67  
TÉL.: 569-1600  
240, rue Montréal  
Sherbrooke  
(Québec)

### LOGE DES ÉLANS

VENDREDI 13 JANVIER 1995

## RÔTI DE LARD, PATATES JAUNES

Les chefs du club

À venir, mercredi 8 février 1995  
Souper à la perchaude à volonté

RÉSERVATIONS: 569-1600

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Vendredi	Samedi	Dimanche
PLUIE ET NEIGE	PLUIE ET NEIGE	PLUIE ET NEIGE	PLUIE ET NEIGE	QUELQUES FLOCONS
max 0	min 1	max 3	-5/1	-10/-1

## Dans le monde

### Aujourd'hui

	Min.	Max.		
Acapulco	24	32	Miami Beach	16 23
Barbade	25	29	Myrtle Beach	3 13
Bermudes	17	19	Nassau	21 24
Daytona Bch	8	19	Orlando	12 22
La Havane	15	30	Palm Sprgs	12 14
Honolulu	24	28	San Juan	25 28
Kingston	25	31	Tampa	10 22
Mexico	6	24	Trinidad	25 31
			W. P. Beach	16 22

## INDEX

Arts:	C-5	Horoscope:	B-6
Bandes dessinées:	B-6	Info-jeunes:	B-10
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-6
Décès:	B-8	Petites annonces:	B-7
Économie:	B-4	Sports:	C-1
Éditorial:	A-4		

## Actualité en bref

### 22 mois pour une tentative de vol

**Sherbrooke** - La tentative de vol qualifiée du 8 janvier sous la menace d'un couteau au Dépanneur L'Assomption, qui avait échoué grâce à l'arrivée d'un client, s'est soldée par la condamnation de l'un des suspects à une peine de 22 mois de détention.

Cette peine, assortie d'une probation de trois ans avec suivi et d'une interdiction de possession d'armes pendant cinq ans, a été imposée hier à Anthony Théberge, âgé de 18 ans.

Le procureur Michel Aoyotte avait invoqué comme facteur aggravant dans cette affaire les deux antécédents de même nature du prévenu libéré avant les fêtes après 15 mois de garde fermée.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a suivi la recommandation conjointe des parties dans cette cause.

Le défenseur Jean Leblanc avait mis en exergue pour sa part le jeune âge de son client et les circonstances de son délit commis avec une arme blanche.

L'autre suspect a comparu en chambre de la Jeunesse à la suite de son interpellation.

La preuve avait révélé que deux jeunes gens au visage plus ou moins caché et en possession d'un couteau se sont présentés à 19 h au dépanneur du 396 de la rue Assomption et ont demandé le contenu de la caisse avant de repartir bredouilles.

À la suite de leur description par la caissière, la police a repéré sur la rue Terrill les deux suspects qui se sont sauvés.

Théberge a été arrêté non loin de là et l'autre a été interpellé un peu plus tard près de la rue De Labrière.

### Redécoupage à Ascot

**Ascot (FG)** - Au cours de février, le conseil municipal d'Ascot adoptera un règlement à l'effet de procéder au découpage électoral du territoire et ce, en vue de l'élection de l'automne. De tous nouveaux districts seront alors dessinés, tenant compte de l'annexion à Eaton de la vaste portion rurale des rangs 1, 2 et 3. Les citoyens auront l'occasion, lors d'une séance de consultation à laquelle ils seront convoqués ultérieurement, de donner leur avis sur ce projet.

### Francophones non tolérés

À Ascot, le conseiller Marcel Cyr a déploré que lors du congrès des Fêtes, les patinoires extérieures n'étaient pas en opération et ce, contrairement aux autres municipalités de la région.

Le maire Robert Pouliot a expliqué qu'à cause des contraintes des conventions collectives et en raison de congés déjà offerts aux cols bleus, il était bien difficile de faire entrer des gens au travail pour arroser des patinoires. M. Pouliot a fait observer que la patinoire de Huntingville était accessible. Ce à quoi le conseiller Roger Labbé a rétorqué que les anglophones du secteur n'acceptaient pas sur la glace les gens d'expression française.

«Il y a une petite mafia à Huntingville qui expulse carrément de la patinoire les gens qui ne sont pas anglophones ou qui n'habitent pas directement le secteur. C'est inadmissible», a-t-il exprimé sans fournir davantage de détails.

### Couple de Fleurimont recherché

Les enquêteurs de la section des homicides de la police de la CUM sont à la recherche de quatre témoins dans l'affaire du meurtre de Chantal Brochu survenu à Montréal le 19 septembre 1992, meurtre dont le Sherbrookois Robert Leblanc est accusé.

Parmi ces quatre témoins, les policiers recherchent un couple du secteur de Fleurimont qui avait pris Leblanc, qui faisait du stop, dans leur véhicule près de Granby pour l'amener jusque sur la rue King, près de la rue Gillespie, à Sherbrooke.

Ce couple dans la quarantaine voyageait dans une automobile de type Oldsmobile de couleur marron.

Toute personne qui pourrait aider les sergents-détectives Jean-Claude Bergeron et Steve Roberts à retrouver les témoins peuvent communiquer avec eux à (514) 280-2052 ou encore, en dehors des heures de bureau, avec l'officier de service à la CUM à (514) 280-2777.

### La fille obtient raison en cour

Un juge de la Cour supérieure a ordonné, avant Noël, à un enseignant des Cantons de l'Est de continuer à verser une pension alimentaire à sa fille de 22 ans pour qu'elle puisse terminer ses études universitaires en musicothérapie.

La pension de 475 \$ par mois devra être versée jusqu'en décembre 1995.

Le père divorcé a fait valoir devant le juge qu'il s'était engagé à participer financièrement à cinq années d'études post-secondaires. Mais comme sa fille dépassait ce délai parce qu'elle avait échoué un cours, le père coupait les vivres en août 94. Selon le juge, les parents ne peuvent prendre prétexte d'un échec isolé pour se libérer de leurs obligations financières à l'égard de leurs enfants.

## Malavoy contre-attaque et somme le député de Brome-Missisquoi d'aller jusqu'au bout s'il veut porter des accusations

# «Que Paradis mette son siège en jeu»

Michel MORIN Sherbrooke

**E**ncore victime hier d'attaques des libéraux, la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, contre-attaque et somme le député

de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, de mettre son siège en jeu s'il veut porter des accusations.

M. Paradis a de nouveau promis hier de divulguer des faits nouveaux dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Malavoy, dès la reprise des travaux parlementaires, la semaine

prochaine.

Au cours d'un entretien téléphonique, le député libéral a soutenu qu'il lui restait «encore deux cartouches à tirer» dans cette affaire.

«Je ne dévoilerai pas la nature de mes munitions. Mais je peux dire que ce sera très embarrassant pour

le premier ministre Parizeau.»

Depuis la démission de Marie Malavoy à titre de ministre de la Culture et des Communications, en octobre dernier, les libéraux n'ont pas cessé de revenir sur ce dossier à l'Assemblée nationale, tentant de mettre dans l'eau chaude le premier ministre.

Pour l'Opposition officielle, il apparaît évident que le premier ministre était au courant des irrégularités concernant Marie Malavoy bien avant qu'elle ne lui remette sa démission. On doit donc s'attendre à ce que cette affaire refasse surface la semaine prochaine.

### Il n'y a rien

Pour Marie Malavoy, tout ce focus mis sur elle est pour le moins difficile à supporter, encore qu'elle soutient que tout ce qu'il y avait à dire sur le sujet a été dit.

«Les libéraux ont beau dire qu'ils ont des faits nouveaux à dévoiler, je ne vois ce que ça peut bien être. J'ai dévoilé tous les faits, j'ai été transparente, il n'y a plus rien à dire, de livrer Marie Malavoy. Je ne sais pas si Pierre Paradis peut faire bien du millage avec ça. Mais s'il veut porter des accusations, qu'il mette son siège en jeu.»

De son siège à l'Assemblée nationale, Marie Malavoy ne peut que jouer le rôle de spectatrice devant les attaques de l'Opposition officielle. Et c'est ce qui la désole le plus.

«Mais je dois dire que le premier ministre m'a toujours manifesté un appui indéfectible. Je n'ai aucun



Marie Malavoy

contrôle sur le contenu de la période de questions mais je suis gênée de voir que ce Parlement puisse perdre du temps là-dessus, de commenter Mme Malavoy. Et contrairement aux déclarations pernicieuses de Monique Gagnon-Tremblay, je ne suis pas seule dans mon coin. Effectivement, je ne peux pas parler quand des questions sont posées à mon sujet en Chambre. Mais je ne suis pas de pierre. C'est mesquin de la part de Mme Gagnon-Tremblay de dire de telles choses.»

## L'exécutif du PQ-Sherbrooke montre les dents

Sherbrooke (MM)

**A**près s'être montré passif dans le débat, le comité exécutif de l'Association péquiste de Sherbrooke montre maintenant les dents et soutient que les assauts répétés contre Marie Malavoy doivent cesser sans plus tarder.

Frédéric Dubé, président du PQ-Sherbrooke, confirme d'entrée de jeu un appui inébranlable en Marie Malavoy. Puis il déclare que la contre-offensive viendra maintenant des dirigeants de cette formation politique.

«Je trouve que Marie Malavoy est fort courageuse de vouloir continuer à travailler pour la population de Sherbrooke dans un tel contexte. Hier (mardi), elle a mis ses

patins. C'est à notre tour de mettre nos jambières et nos coudières. Ceux qui continuent à grenouiller, tant à l'interne qu'à l'externe, on en fait notre affaire. Marie pourra donc se concentrer sur son travail de députée.»

Ces assauts soutenus contre la légitimité de Marie Malavoy à siéger à l'Assemblée nationale ont pris de telles proportions que les militants péquistes songent à organiser un grand rassemblement d'appui pour leur députée. Ce rassemblement pourrait se tenir à la fin de janvier ou au début de février et quelques gros noms du gouvernement Parizeau devraient y prendre part.

«Marie est là pour rester; il me semble que c'est assez clair ça, tranche Frédéric Dubé. On pensait que la page était tournée mais à la lecture des commentaires de Monique

Gagnon-Tremblay, on doit en conclure que ce n'est pas le cas. Est-ce que les libéraux, à l'aube d'un grand dialogue entre les Québécois, n'ont que ça à offrir. Est-ce à dire que Mme Gagnon-Tremblay n'a aucun dossier important dans son comté? Les libéraux ont dit qu'ils avaient un programme politique formidable, axé sur l'économie. Mais à en juger par les questions qu'ils posent à l'Assemblée nationale, je dois dire qu'ils n'ont rien de vraiment important à s'occuper. Si c'est ça leur cheval de bataille dans le grand débat qui s'en vient, ce n'est pas très fort.»

En fin de journée hier, La Tribune a reçu copie d'une lettre d'appui à Marie Malavoy qui lui est adressée par les membres du bureau de direction du parti dans le comté.

## Nouvel autobus au plancher bas mis à l'essai

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

**O**bjet de curiosité, un prototype d'autobus révolutionnaire a été mis à l'essai dans les rues de Sherbrooke hier.

Conçu par la société NovaBus de Saint-Eustache en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, le nouvel autobus est doté d'un plancher bas, sans marche à l'avant et à l'arrière.

La Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS) a procédé à différents tests sur le nouveau véhicule, question de voir comment il réagit dans les côtes ou passages étroits de Sherbrooke. On s'est même offert un arrêt, rue Acadie, la côte la plus abrupte au Canada à une certaine époque!

La CMTS doit faire l'acquisition, fin 95, de cinq des 75 autobus nouveau genre que doit produire NovaBus cette année pour l'ensemble des sociétés de transport du Québec.

«Il faut aussi vérifier ces nouveaux autobus en fonction de nos installations, soit pour l'entretien mécanique, le nettoyage ou simplement pour faire le plein. Les essais ont été très positifs», d'expliquer le directeur général de la CMTS, Jacques Lacroix.

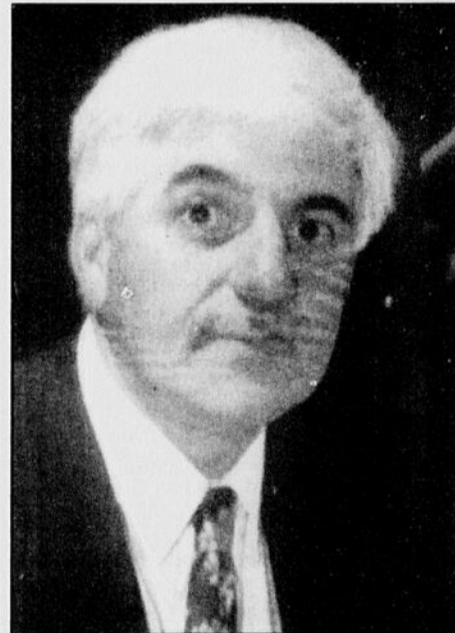
Les tests sur le prototype, effectués sans passagers, seront complétés aujourd'hui. En mars prochain, au moment où les premiers modèles de production seront livrés par la société NovaBus, d'autres essais plus rigoureux auront lieu de nouveau dans les rues de Sherbrooke, cette fois sur des circuits réguliers.

Selon Jacques Lacroix, ces nouveaux véhicules sont plus accessibles aux personnes âgées et à tous ceux pour qui monter à bord d'un autobus conventionnel peut être exigeant. Les autobus conventionnels comptent trois marches à l'entrée afin d'accéder à une plate-forme située à environ 36 pouces du sol.

Le nouvel autobus, appelé Nova, présente une plate-forme à 14 pou-

ces du sol seulement et au moment de l'embarquement, le véhicule s'agenouille littéralement grâce à un système hydraulique, ce qui a pour effet d'abaisser encore le seuil d'accès au niveau du trottoir. Ainsi équipés, ces autobus permettront aux personnes en fauteuil roulant de profiter du transport en commun.

«On a assez hâte de les avoir», de



commenter le président du Regroupement du transport adapté de Sherbrooke, Gilles Coutu.

### Contribution de l'U de S

Si le concept d'autobus à plancher bas est éprouvé en Europe, spécialement en Allemagne où on comptait 4000 autobus de ce genre en 92, il demeure peu répandu en Amérique du Nord.

C'est dans cet effort de développement que les chercheurs de l'Université de Sherbrooke ont été appelés à collaborer pour mettre au point le nouveau véhicule.

Sous la direction de Jean Nicolas, le Groupe d'acoustique et vibration



La CMTS projette de faire l'acquisition, fin 95, de cinq des 75 autobus nouveau genre que doit produire NovaBus cette année pour l'ensemble des sociétés de transport du Québec. Les premiers essais «ont été très positifs», indique le directeur général de la CMTS, Jacques Lacroix (à gauche). Le nouvel autobus Nova s'agenouille littéralement au moment de l'embarquement grâce à un système hydraulique. Ainsi, les personnes en fauteuil roulant pourront profiter du transport en commun, ou maman avec la poussette de bébé comme le montre l'illustration ci-haut.

a développé au cours de la dernière année des matériaux pour couper le niveau sonore émis par l'autobus, et ce tant pour les passagers que pour les badauds au passage du véhicule.

Avec le concours d'André L'Esperance et de Rémy Odo, le groupe a d'abord conçu une nouvelle façon de fixer le moteur. En raison du plancher surbaissé, le moteur est installé sur le côté gauche du véhicule et non de façon transversale comme sur les autobus conventionnels.

Le groupe s'est également penché sur le système d'échappement et a développé des panneaux-sandwichs afin d'isoler le compartiment mo-

teur du compartiment passager. Des matériaux isolants ont également été ajoutés dans le compartiment moteur.

«On a fait mettre certains éléments pour réduire le bruit de quatre décibels, ce qui représente deux à trois fois moins de bruit, d'expliquer Jean Nicolas. L'idée des panneaux-sandwichs existait déjà, mais la difficulté c'était de les faire en fonction des fréquences émises par le moteur.»

Selon le chercheur, le Nova respecte les normes de bruit tant américaines que canadiennes. Il serait même moins bruyant que les autobus urbains actuels. En 95, son groupe pourrait être appelé à réali-

ser d'autres travaux pour la société NovaBus afin d'améliorer davantage le produit et percer le marché des États-Unis.

Représentant de NovaBus, Yvon Lépinay a fait valoir que le véhicule est de conception entièrement québécoise.

«L'autobus a été conçu au Québec de A à Z, a-t-il précisé. La majorité des pièces sont également fabriquées au Québec. Si on travaille sur le projet depuis un an, ce prototype a été assemblé en l'espace d'un mois. Un véritable tour de force!»

Un second prototype a depuis été fabriqué et se trouve présentement sur une piste d'essai dans le middle-west américain.

## Le président du syndicat vient à la rescousse des cols bleus dans l'affaire de la patinoire du Domaine Howard

# «Les gars n'ont pas pris de chance»

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

**L**e véritable naufrage d'un traqueur en janvier 83 dans le lac des Nations toujours frais à la mémoire, c'est uniquement par souci de sécurité que les cols bleus de la Ville de Sherbrooke ont interdit le patinage sur l'étang du Domaine Howard dimanche dernier.

Président du syndicat des cols bleus, Guy Tossel n'en revient pas du sort réservé par certains citoyens aux employés municipaux chargés de l'entretien de la patinoire sur l'étang du Domaine Howard. Il est consterné par les insultes, les menaces mé-

mes dont ont été victimes les employés ayant reçu l'ordre de réparer les fissures présentes dimanche dernier sur la glace.

«Ils ne voulaient pas couper le plaisir des gens, a-t-il déclaré. Ils se rappellent trop bien l'incident du lac des Nations où un employé a failli se noyer. Je supporte mes gars et je les félicite. Ils ont pris la bonne décision.»

En entrevue à La Tribune, le président du syndicat rappelle qu'un juge du tribunal du Travail avait trouvé la Ville coupable de négligence en 83 lorsque la glace du lac des Nations avait cédé sous le poids d'un traqueur qui dégageait un espace pour une patinoire.

Le juge Claude Saint-Arnaud avait condamné la municipalité à payer une amende de 1000 \$, précisant que la Loi interdit de prendre la moindre chance lorsque la vie ou la sécurité des travailleurs est en jeu.

«En 83, il a fallu qu'on se débâte pour prouver que ce n'était pas la faute de l'employé. Même si on baisse le niveau de l'étang du Domaine Howard, il reste des endroits où la profondeur de l'eau atteint sept ou huit pieds.»

### Beaucoup de monde

«Je me demande, a-t-il ajouté, si les gens qui ont voulu s'en prendre aux employés, dimanche, ont bien

réalisé ce qui peut arriver. Les fins de semaine, il y a 1500 à 2000 personnes qui patinent sur cet étang. Si la glace devait céder, on aurait peut-être des noyades.»

Guy Tossel souligne que la température est demeurée près du point de congélation au cours des dernières semaines. Samedi, le petit traqueur que l'on utilisait pour défoncer la patinoire s'est même enfoncé quelque peu en bordure de l'étang.

L'expérience aidant, les employés municipaux ont réalisé avec les années qu'il ne sert à rien d'arroser ou de réparer les fissures de la patinoire du Domaine Howard le soir ou la nuit. Les fissures se produisent toujours au petit matin, de

sorte que les réparations de la veille sont à reprendre.

«Sur un lac, ça travaille tout le temps, de préciser Guy Tossel. Sur une patinoire conventionnelle, les employés n'auraient jamais osé sortir les patineurs. Il y avait des fissures dans la glace et une femme s'est brisée une cheville l'an dernier. Les gars n'ont pas pris de chance.»

Au conseiller Alain Leclerc qui déplorait dans notre édition de lundi la fermeture de la patinoire, le président du syndicat réplique qu'il espère que les objectifs politiques ne prendront jamais le dessus sur la sécurité des citoyens.

# Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## L'avocat de quoi?..

Daniel Johnson doit être fier de son coup. Et soulagé. En réussissant à recruter Michel Bélanger pour diriger le comité du «Non», les libéraux du Québec viennent enfin de faire sentir leur présence dans une joute qui était jusqu'ici presque tout à l'avantage du gouvernement péquiste. Il s'agit maintenant de voir quel support les fédéralistes offriront à cette prestigieuse recrue.



Roch Bilodeau

Oui, car enfin, il serait ridicule de penser que M. Bélanger peut à lui seul présenter une contre-attaque adéquate à l'audacieuse stratégie péquiste. Comme il est tout aussi troublant de constater quelles immenses attentes les libéraux fédéraux placent en l'ex-ministre Lucienne Robillard qui n'a pas vraiment démontré autre chose que de bonnes aptitudes de débattre.

Si la nomination de Michel Bélanger constitue une bonne nouvelle pour la plupart des fédéralistes québécois; c'est d'abord parce qu'elle leur donne une voix crédible et solide qui provient de l'extérieur des cercles étroitement partisans. Compte tenu de la réputation des politiciens, l'image de M. Bélanger ne peut sûrement pas nuire à celle du «Non».

Plus fondamentalement, cette nomination permet d'espérer un débat de meilleure qualité et plus près de la réalité. Tout simplement parce que M. Bélanger ne peut nullement être associé aux fédéralistes qui se contentent bêtement d'être anti-souverainistes. Telle qu'il l'a exprimée à plusieurs occasions, en effet, sa vision se rapproche davantage de la majorité des Québécois qui désirent plus d'autonomie pour leur province sans pour autant souhaiter la rupture.

Bref, Michel Bélanger peut sans doute incarner avec réalisme et assurance la position la plus largement partagée au Québec.

Sauf que le président du «Non» ne dirige évidemment aucun gouvernement ni parti politique et il n'a donc aucun pouvoir concret sur l'avenir du Québec et de la fédération canadienne. Ce qui signifie que le contenu de sa campagne dépend, au bout du compte, de ce que Daniel Johnson, et surtout Jean Chrétien, voudront bien en faire. Or, dans un cas comme dans l'autre, ça ressemble drôlement au statu quo.

C'est vrai que Daniel Johnson s'y oppose en principe. Le chef de l'opposition libérale soutient en effet que des réformes demeurent nécessaires et qu'une victoire du «Non» au référendum n'empêcherait nullement le Québec d'y parvenir. Mais pas étonnant que M. Johnson reste si avare de précisions. Il souffre d'un handicap aussi accablant qu'incontournable: l'immobilisme de son vis-à-vis fédéral, Jean Chrétien.

Voilà le problème: comment donner de la substance à la campagne du «Non» au moment où le dirigeant de la fédération non seulement se refuse à toute réforme constitutionnelle mais qu'il pratique en plus un fédéralisme centralisateur presque sans compromis?

Même avec un fédéraliste aussi convaincu que M. Johnson au pouvoir à Québec et en dépit du consensus unanime dont celui-ci pouvait se réclamer, M. Chrétien a trouvé le moyen de repousser au calendrier grecques toute véritable décentralisation en formation de la main-d'œuvre. Alors?...

Michel Bélanger est de ceux qui croient à la nécessité d'un fédéralisme flexible, à la fois adaptable aux réalités changeantes et respectueux des diverses identités qui le composent. Il possède les qualités pour en être l'avocat. Mais sur qui et sur quoi s'appuyera concrètement son plaidoyer?

## Retour au jeu

Même si les détails de l'entente ne sont pas tous réglés, il semble assuré que le conflit dans la Ligue nationale de hockey est bel et bien terminé et que le retour au jeu se fera bientôt.

Ce conflit a été extrêmement dommageable sous plusieurs angles. Pour les villes où le hockey professionnel occupe une grande place, ce fut un manque à gagner considérable. Qu'on pense seulement à tous ces hôtels, bars et restaurants qui vivent en bonne partie des dépenses des amateurs. Beaucoup d'entreprises en ont également souffert, directement ou indirectement, qu'il s'agisse des publicitaires ou encore des médias.

C'est donc une bonne nouvelle pour bien du monde. Et en premier lieu pour les mordus du hockey, bien entendu.

Mais le grand public n'oubliera pas que ce conflit mettait aux prises deux organisations de «riches» et que c'est précisément parce qu'ils ont tellement surexploité leur marché que le couvercle a sauté. Ces pénibles négociations ont consisté en fait à se disputer les revenus que l'appétit salarial des joueurs et la recherche des profits des propriétaires avaient érodés depuis quelques années.

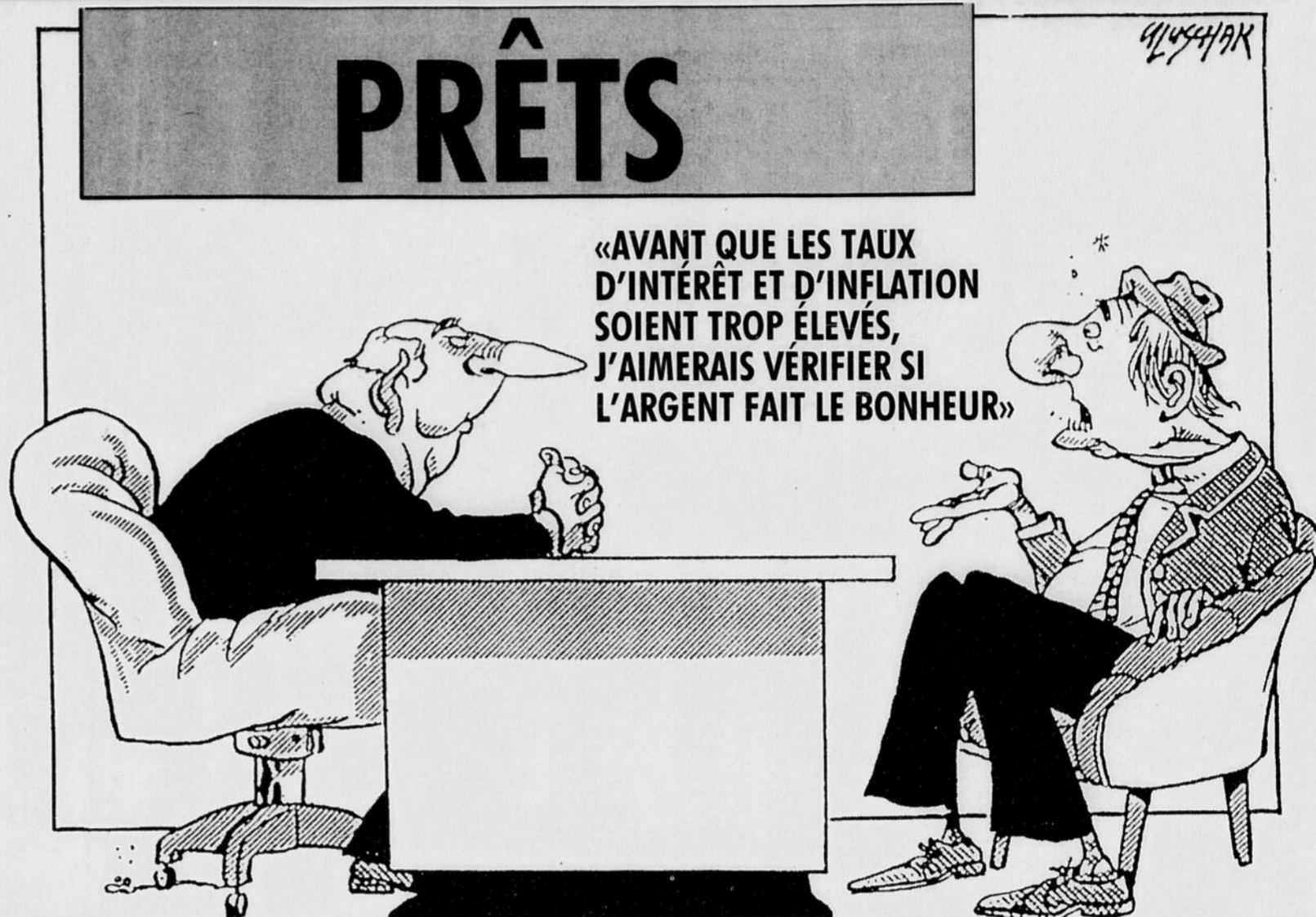
Alors que le chômage sévit encore cruellement et que les contribuables ordinaires prennent de plus en plus conscience des sacrifices qu'ils doivent consentir pour s'assurer une vie convenable, ces interminables disputes à coup de centaines de millions \$ avaient quelque chose de surréaliste et de choquant. D'autant plus que notre sport national est loin d'offrir toujours un spectacle de qualité.

Le jeu reprendra et ça fera beaucoup d'heureux. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que le hockey ne sort pas grandi de ce conflit.

R.B.

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



## TRIBUNE LIBRE

### La fermeture d'une église

Lorsque l'on envisage la fermeture d'une église, comme c'est le cas de Notre-Dame-du-Rosaire à Sherbrooke, le désarroi s'empare de nous. Sur le coup, la première chose à laquelle l'on pense, c'est de voir s'élever un monument qui symboliserait notre appartenance à la famille du Christ Jésus, de Dieu. Qui peut accepter facilement la destruction d'un symbole?

Ce que l'on oublie, c'est que cette église est une manifestation extérieure, matérielle. Si au lieu de ce temple, chaque homme, femme et enfant faisait une place dans son cœur, dans son corps, faisait un temple vivant, il n'y aurait pas besoin de ces immenses monuments auxquels chacun s'attache mais qui en réalité sont sans valeur.

On sait que Dieu est partout et en chacun de nous. Alors pourquoi nécessairement le chercher en un seul endroit alors qu'il est partout? Pourquoi l'homme a-t-il besoin de mettre des énergies là où il ne faut pas ou encore là où c'est le moins important?

On doit travailler à faire germer la graine de Dieu dans chaque cœur, chaque corps humain qui deviendra le temple de Dieu. Lorsque dans chaque cœur se dévoilera Dieu, nous n'aurons plus besoin de s'attacher à des immeubles qui parfois sont déserts. Lorsque chaque humain vivra selon la loi de Dieu, la paix sera sur terre et surtout les désolations créées par l'homme disparaîtront.

Ensemencions le cœur de l'homme des vérités de Dieu, surveillons la germination, le développement afin que la fleur rayonnante respande de lumière. Si nous faisons cela, le reste est peu important. Dieu sera vivant et se promènera partout dans les corridors, les salles, les rues. Chacun pourra rencontrer Dieu en son voisin.

Faisons des coudees franches, jetons la semence de Dieu en terre partout. Mettons-y le temps et l'énergie qu'il faut car c'est cela qui est important. Au lieu d'investir dans les immeubles et leurs entretiens, investissons dans l'homme et dans son cœur afin d'y trouver 24 heures par jour toujours là, Dieu qui nous y attend et qui rayonne à l'extérieur de nous.

Pourquoi ne pas ouvrir cette église aux autres communautés chrétiennes et les autres, faire preuve de partage afin que tous et toutes célèbrent Dieu selon leurs rites. C'est le même Dieu, il n'y a qu'un seul Dieu. Pourquoi obliger les fidèles de chacune de ces religions à travailler sans relâche afin de se payer un endroit digne, à l'égal de Dieu? Pourquoi envisager une bataille perdue à l'avance? L'image n'est pas importante mais l'idéal l'est.

En partageant cet endroit et d'autres, on libérera des énergies, des sommes d'argent véritablement pour Dieu et qui soulageront d'autres hommes. Cette solution fournira du temps libre, du calme, de la paix afin de susciter la prière à Dieu; eux qui doivent consacrer beaucoup de temps à régler des problèmes financiers. Qui y gagne au change? Dieu, mais surtout l'homme car il retrouvera l'essentiel en lui, Dieu.

Pourquoi n'appliquons-nous pas les principes que l'on clame depuis longtemps: l'occuménisme, le partage, l'amour, la fraternité, la solidarité. Toutes ces valeurs qui font vibrer les cœurs à l'unisson.

Ouvrons notre église à l'Église, ouvrons nos bras et nos cœurs aux autres communautés chrétiennes et autres pour leurs célébrations et ne négligeons pas l'ouverture aux activités communautaires. Redonnons à cette église son rôle de rassembleur de jadis, du centre de la vie communautaire, du cœur de la vie communautaire.

Le Christ n'a-t-il pas dit: nous sommes tous frères et soeurs. Qu'attendons-nous? Lorsqu'un humain en aide un autre, tous viennent de monter d'une marche; car celui que l'on vient d'aider est en mesure d'en aider un autre. Tous montent. Lorsque des alpinistes escaladent une montagne, si l'un d'eux décidait de rester sur place, comment les autres pourraient-ils gravir cette montagne? Impossible. En s'aidant mutuellement, la réussite est acquise.

Le seul lien qui réunit les humanités entre elles c'est l'amour. Faisons le futur en s'occupant du présent.

Jacques Vigneault  
Sherbrooke

### Changer de cap

En régime démocratique, tout gouvernement responsable a la mission de gérer efficacement les affaires de l'État et de poursuivre les finalités économiques dont principalement une croissance soutenue et équilibrée et le plein emploi.

Au fil du temps, les différents partis politiques ont tenté de se positionner dans le champ perceptuel du client-électeur, comme étant le meilleur choix possible pour remplir adéquatement cette mission et ce, à l'intérieur de la fédération canadienne. Après tant d'années, que peut-on dire des résultats à ce jour?

D'abord, la pire chose qui pouvait arriver à l'économie canadienne est en train de se produire; soit qu'elle dégringole, passant du 4e rang en 1989 au 14e rang aujourd'hui et ce, en faveur de pays soi-disant défavorisés (Source: World economic forum).

Ensuite, un échec économique n'arrive jamais seul. Pensons à la situation dramatique des finances publiques, à l'effort fiscal exigé du client-contribuable qui doit travailler près de la moitié de l'année pour pallier à l'inefficacité des gouvernements et ce, dans la plupart des cas, au détriment de la satisfaction des besoins utilitaires de sa propre famille. Quelle stupeur de constater que 12 millions d'enfants vivent sous le seuil de la pauvreté! Et combien d'autres ratés?

Au même moment, les politiciens nous vantent la beauté, les innombrables richesses et l'excellente qualité de vie au Canada. Mais de quelles richesses et de la qualité de vie de qui parlent-ils au juste?...

À la lumière des faits, il me semble qu'il existe peu d'élus qui sont animés d'un sens clair de la mission et de l'état d'urgence de considérer que: d'une part, l'administration dans ce pays ressemble à un imbroglio sans issue et d'autre part, l'environnement économique à l'ère de la globalisation est devenu beaucoup plus dynamique, tout va plus vite et que les progrès des uns bousculent les acquis des autres.

Au grand plaisir de nos concurrents, nous en sommes encore à l'ère des palabres sur le partage des pouvoirs et des responsabilités dans ce pays.

De toute évidence, faute de s'entendre, nos gouvernants mettent sur pied un train de politiques à deux



Jacques Parizeau

têtes qui ne contribuent qu'à jeter davantage de confusion dans l'esprit du citoyen et, selon le rapport de forces en présence, ne fait qu'accroître l'ingérence de l'un et diluer l'effort de l'autre, tout cela aux dépens du contribuable.

Avons-nous encore les moyens de mobiliser autant d'énergie à l'organisation d'un pays plutôt qu'à ses activités réelles?...

Il est temps de changer de cap. À l'instar de la construction, nous savons tous qu'avec les mêmes matériaux, nous pourrions ériger, soit un taudis, soit une maison confortable, tout dépendra de l'ouvrier et du plan choisis. À cet égard, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement souverainiste à Québec s'avère fort prometteuse. En effet, c'est le seul gouvernement à manifester la ferme volonté politique d'offrir à ses citoyens les vrais moyens de mobiliser les forces vives dans cette province, afin de se façonner, d'une manière cohérente, un devenir économique meilleur et ce, dans le plus grand respect des valeurs démocratiques.

Voilà un plan réaliste, stimulant, et porteur de succès qui en plus présente l'avantage indéniable de rapprocher le pouvoir du citoyen.

Quant à l'ouvrier, moi j'ai confiance en cet économiste chevronné qu'est Jacques Parizeau. Il est le seul gouvernement dans ce pays à vouloir mettre la politique au service de l'économie. Mais pourquoi donc? Simplement parce qu'il a la volonté d'améliorer, d'une façon significative, le sort de ses semblables.

Alain Doucet  
Deauville

## TÉMOIGNAGE

### Les Grandes Soeurs de Sherbrooke

C'est quoi au juste, une Grande Soeur? Comme vous le savez sûrement, un Grand Frère est un homme mature et responsable qui s'occupe d'un jeune garçon de famille monoparentale qui ne voit pas ou peu son père. Ensemble, ils font des activités de leur choix à raison de quatre heures par semaine, pour un minimum d'un an. Le Grand Frère comble le besoin d'identification masculine du jeune garçon et lui sert en quelque sorte de modèle.

La Grande Soeur joue sensiblement le même rôle à cette seule différence qu'elle n'est pas l'unique modèle d'identification féminine de

la Petite Soeur, car celle-ci vit généralement avec sa mère. Non seulement la Grande Soeur devient rapidement la confidente de l'enfant, mais également une amie pour jouer, cuisiner, faire du sport, se promener... Après quelques semaines de jumelage, bien des Grandes Soeurs me confient retrouver en elles-mêmes la dimension enfant qu'elles avaient mise de côté depuis longtemps.

Il est très agréable pour un enfant de famille monoparentale de savoir qu'une personne adulte lui consacre de son temps pour être seule avec elle et lui donner une attention privilégiée. La réalité de ces

familles est que peu de mères ont le temps et l'énergie à investir dans les loisirs avec leurs enfants, car elles sont trop sollicitées dans leurs obligations familiales et deviennent vite épuisées. La Grande Soeur n'est pas là pour prendre la place de la mère, bien au contraire. Elle devient une figure très importante pour la Petite Soeur mais de plus, elle contribue à l'amélioration de la relation mère-fille en créant un recul salutaire. En côtoyant sa Petite Soeur, la Grande Soeur lui véhiculera ses valeurs personnelles concernant sa vision de la vie, du travail, des études, de l'amour, du couple. Cela donnera à l'enfant un modèle de références supplémentaires et l'aidera à se forger ses propres valeurs.

Actuellement, nous recherchons des filles entre 7 et 14 ans, de famille monoparentale qui auraient envie de vivre cette expérience. Nous avons également besoin d'hommes âgés de 20 ans et plus pour devenir Grand Frère. Si cela vous intéresse, communiquez au 822-3243, il nous fera plaisir de vous donner de plus amples informations.

Louise CARON  
pour Les Grandes Frères  
et Grandes soeurs  
de Sherbrooke

## ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

## RÉDACTION

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

## RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

## PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée  
Directeur de l'information

## PUBLICITÉ

François Fouquet  
Directeur

## PRODUCTION

Alain LeClerc  
Jocelyn Godbout  
Adjoints au directeur

## PRODUCTION

Daniel Gauthier  
Directeur

## COMPTABILITÉ

André Roberge  
Contrôleur et  
adjoint au directeur

## COMPTABILITÉ

André Coriveau  
Contrôleur

## TIRAGE

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

## TIRAGE

Pierre Dubois  
Directeur

## TIRAGE

André Couston  
Adjoint au directeur

## ÉLECTIONS PARTIELLES DANS BROME-MISSISQUOI

Après lui avoir ravi le comté de Vanier au profit du Parti libéral en 1985

# Jean-Guy Lemieux donne son appui à Bertrand

Gilles DALLAIRE Magog

Le candidat du Bloc québécois dans Brome-Missisquoi, M. Jean-François Bertrand, n'est plus en reste avec son adversaire progressiste-conservateur, M. Guy Lever.

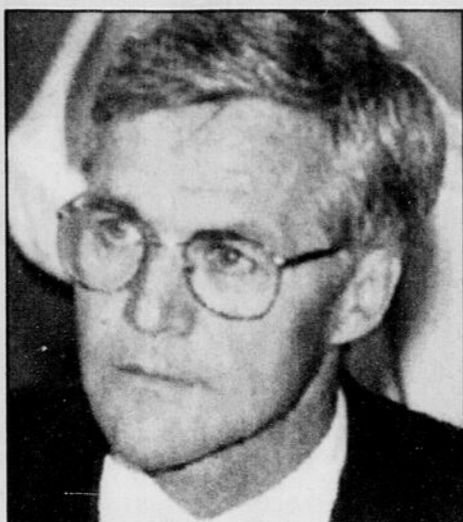
De même que M. Lever a obtenu l'appui du député libéral d'Orford, M. Robert Benoit, la semaine dernière, ainsi M. Bertrand a obtenu hier celui de M. Jean-Guy Lemieux, ancien député libéral de Vanier.

Une douce revanche prise avec presque 10 ans de recul puisque c'est M. Lemieux qui, en décembre 1985, avait arraché ce comté de la capitale québécoise au Parti québécois et à M. Bertrand qui en était député depuis novembre 1976.

M. Lemieux qui n'a pas sollicité un troi-



Jean-François Bertrand



Jean-Guy Lemieux

sième mandat en septembre dernier a fait part de son choix lors d'une rencontre avec les médias tenue à Magog. Il l'a motivé par sa confiance en M. Bertrand qu'il a décrit comme un homme possédant une riche expérience parlementaire et les qualités requises pour accomplir avec efficacité les nombreuses tâches imposées à un député.

«Un homme d'écoute»

«M. Bertrand est un homme d'écoute, un homme disponible aussi. Je le sais pour l'avoir entendu dire avec admiration et attachement par ses commettants pendant la campagne que j'ai menée contre lui en 1985. Je sais donc, de ce fait, qu'il saura défendre avec rigueur les intérêts des résidents de Brome-Missisquoi et je suis heureux de lui donner mon appui au-delà des considérations partisanes», a-t-il expliqué.

M. Lemieux a ajouté que, même s'il de-

meure très attaché au Parti libéral du Québec, il considère qu'il est important que la position du Bloc québécois demeure solide à la Chambre des communes puisque sa députation a, jusqu'à présent, formé une Opposition officielle fiable et soucieuse du bien-être des Québécois et des Canadiens.

Il a réaffirmé sa conviction que le Québec désire ardemment conserver et voir reconnaître son identité sociale et culturelle et il a soutenu que les Québécois doivent exprimer leur soit d'évolution et non pas entériner un statu quo qui inspire l'immobilisme.

M. Bertrand qui accompagnait M. Lemieux s'est dit très touché par l'appui de son ancien adversaire et il a chaleureusement invité les militants et les sympathisants du Parti libéral du Québec qui veulent pour Brome-Missisquoi un député qui défendra leurs intérêts avec ardeur à lui donner leur soutien le 13 février.

## Seulement une trentaine de partisans réformistes confirment Line Maheux

Cowansville (PC)

Les journalistes et les cameramen étaient presque aussi nombreux que les réformistes à Cowansville, hier, pour l'assemblée d'investiture tenue en présence du chef Preston Manning.

Une trentaine de partisans seulement ont assisté à cette assemblée du Parti réformiste qui a désigné Line Maheux comme candidate à l'élection partielle dans le comté de Brome-Missisquoi le 13 février prochain.

Mais pour Preston Manning, il n'y a là rien d'inquiétant et cela lui rappelle simplement qu'il en était ainsi quand le Parti réformiste a été formé dans l'Ouest canadien.

«À la différence toutefois qu'il n'y avait pas autant de journalistes», a indiqué Preston Manning, qui fait des progrès notables en français.

Preston Manning, qui tente sa première percée au Québec, a invité les électeurs de Brome-Missisquoi à profiter de cette élection partielle pour lancer deux messages au gouvernement.

«Le premier est de lui faire savoir que nous ne voulons plus d'augmentation de taxes. Nous sommes taxés quand nous gagnons de l'argent, nous sommes taxés quand nous le dépensons, les contribuables en ont assez. Le second est de montrer que le statu quo tout autant que la séparation du Québec sont deux positions indéfendables. Et le meilleur message est le Parti réformiste», a déclaré Preston Manning.

Beaucoup de pain sur la planche

Line Maheux, qui est aussi la directrice du Parti réformiste au Québec, est bien consciente qu'il y a beaucoup de pain sur la planche.

«Le tiers des Québécois ne connaissent pas encore le moindre mot de notre parti», a-t-elle noté.

Elle a donc invité ses troupes à mettre l'épaulé à la roue en tenant des assemblées de cuisine et à propager le programme du Parti réformiste.

Autant Line Maheux que Preston Manning ont insisté encore une

fois sur l'importance de la dette nationale et la nécessité de réduire les dépenses.

«Le véritable problème est celui des dépenses, soutient Line Maheux. Les politiciens professionnels nous ont acculés au pied du mur, ils ont augmenté continuellement les

taxes et les impôts sans jamais être capables de réduire le déficit. On ne peut plus leur faire confiance.»

Le Parti réformiste propose de réduire les dépenses reliées aux services sociaux mais Line Maheux estime qu'il faut aussi faire le ménage dans l'appareil gouvernemental lui-

même.

«Les généreuses pensions accordées aux politiciens sont un exemple du gaspillage d'argent des gouvernements», a-t-elle déclaré.



À ses partisans du comté de Brome-Missisquoi, Preston Manning a lancé les deux messages qu'il entend livrer pendant la campagne électorale: «Le premier est de lui faire savoir que nous ne voulons plus d'augmentation de taxes. Nous sommes taxés quand nous gagnons de l'argent, nous sommes taxés quand nous le dépensons, les contribuables en ont assez. Le second est de montrer que le statu quo tout autant que la séparation du Québec sont deux positions indéfendables. Et le meilleur message est le Parti réformiste.»



L'AGENCE MODE PAR EXCELLENCE EN ESTRIE!

Agence de placement : 566-1633

Mannequins professionnels

Inscriptions immédiates pour session hiver 1995

Cours: enfants - adolescents - adultes (hommes-femmes)

Théâtre: 8-13 ans, 14-17 ans

01359

## KALÉIDOSCOPE

Le jeudi à 23 h 15

Dans un décor énigmatique, au grand bonheur des allumés et des fous d'images, notre guide insolite et loquace, **Monsieur K**, nous entraîne à la découverte de la vidéo d'art et d'essai. Images originales et provocantes; films et vidéos de tous genres et de toutes origines.

Du Québec et d'ailleurs, jamais les productions indépendantes n'avaient obtenu une telle diffusion. À TV5, câble 15\*.



Denys Lefebvre, disciple



Le monde en français!

\*Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

73800

### ERRATUM IMPORTANT

Dans la publicité «Chez Carnival... les croisières sont en solde» parue dans la section Voyages page B-12, le samedi 7 janvier, les prix et dates de Vacances Canadien pour le Festival et Fascination sont erronés. Nous avons aussi le regret de vous aviser que les entêtes des colonnes de prix pour les Fantasy, Festival, Fascination et Tropicale (14 jours) sont détraqués. Veuillez s'il vous plaît téléphoner à votre agence de voyages Sears pour les bons prix. Croisières Carnival s'excusent pour tous les désagréments causés.

AGENCE DE VOYAGES SEARS

01486

# TILT

DU JEUDI AU SAMEDI  
AU

## BAR LE MANIK

1576, rue King Ouest (Face à DeLuxe Auto)  
563-8111  
Stationnement à l'arrière

## LIQUIDATION INVENTAIRE

1994

chez MULTI LUMINAIRE

de **20% à 40%** DE RABATS

(Marchandise en magasin seulement)



AMPOULE MR16

Prix cour. 9,00\$

Spécial

**4.50**

(Quantité limitée par client)



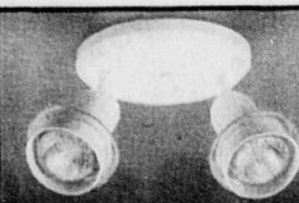
LUMINAIRE ENCASTRE pour ampoule halogène MR-16 de 50 watts (non incluse) — BLANC ROND

**28.00**



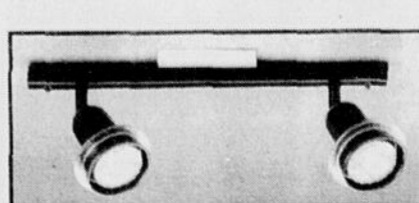
LUMINAIRE ENCASTRE pour ampoule halogène CAPSYLITE de 50 watts (non incluse) — BLANC ROND

**21.00**



No C-1000-2 blanc, noir 3 têtes 1675

**11.75**



No T-1000-2 blanc, noir 3 têtes 1775

**13.75**



No C-1000-1 blanc, noir

**6.75**

N.B. Ampoules non-comprises.

MULTI LUMINAIRE

2745, RUE KING OUEST, SHERBROOKE, 822-2020



01378

# AVENTURE

## ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!



LIVRAISON GRATUITE



MÊME LE DIMANCHE!  
Détails en magasin

NE PAYEZ RIEN AVANT

# OCTOBRE 95

AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT, MÊME SUR LES TAXES!

PAS DE FRAIS CACHÉS!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS.  
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.  
DÉTAILS EN MAGASIN

HÂTEZ-VOUS ET VENEZ PROFITER DE LA SUPER

# LIQUIDATION

JUSQU'À 80% DE RABAIS! TÉLÉVISIONS MAGNÉTOSCOPES VHS CAMÉSCOPES SYSTEMES AUDIO RADIOS ÉLECTRO-MÉNAGERS ORDINATEUR SONY HITACHI SANYO Panasonic JVC RCA Packard Bell AST LES MEILLEURES MARQUES!

## LIQUIDATION SONY

### SONY

MONITEUR RÉCEPTEUR

- Trinitron noir intense
- Entrée AV améliorant la qualité sonore et la résolution du magnétoscope ou du caméscope
- Programmation automatique
- Guide des canaux pour le préréglage d'une grille de 12 canaux préférés
- Menu à l'écran

29" TRINITRON STÉRÉO

TUBE 29" VISION 27"

RABAIS DE 50\$  
Rég.: 849.00

799<sup>00</sup>

## LIQUIDATION HITACHI

### HITACHI

SON AMBIPHONIQUE et IMAGE à HAUTE DÉFINITION

- Définition de 600 lignes
- Affichage à l'écran
- Réducteur de bruit "DBX"
- Entrées audio/vidéo
- Sortie audio variable

FABRIQUÉ AU CANADA

28" STÉRÉO

TUBE 28" VISION 26"

699<sup>00</sup>

## LIQUIDATION SANYO

### SANYO

UN 26 POUÇES AU PRIX D'UN 20 POUÇES

- Décodeur de sous titres
- Affichage à l'écran multilingue
- Télécommande
- Entrée audio/vidéo
- Auto-programmation
- Minuterie de sommeil

26" COULEUR

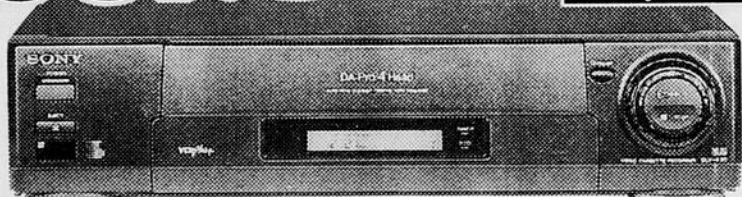
TUBE 26" VISION 25"

PRIX PAYEZ & EMPORTEZ!

399<sup>00</sup>

### SONY

VCR Plus+

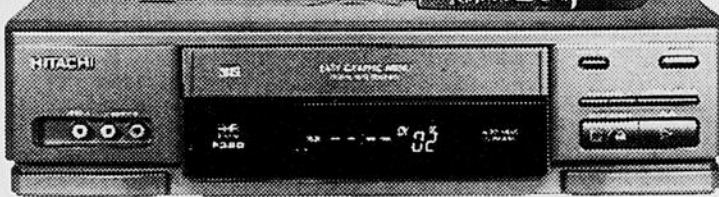


399<sup>00</sup>

MAGNÉTOSCOPÉ 4 TÊTES DOUBLE AZIMUTH

- Autontoyage des têtes
- Programmation à l'écran (Français, anglais)
- Nouveau variateur bimode

### HITACHI



399<sup>00</sup>

MAGNÉTOSCOPÉ VHS HI-FI STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

- Nettoie-têtes automatiques
- Prise audio/vidéo à l'avant

### SANYO

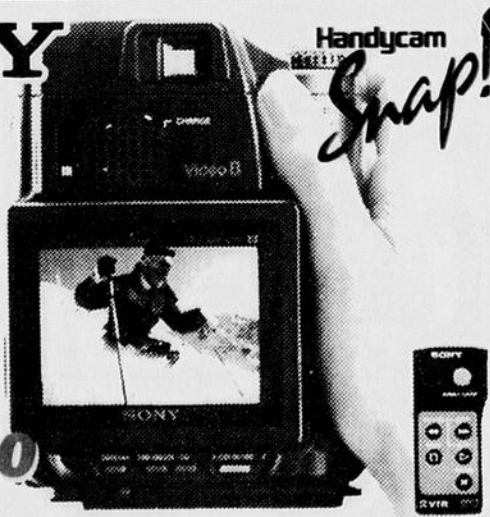


379<sup>00</sup>

MAGNÉTOSCOPÉ VHS HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES DIA

- Télécommande superuniverselle
- Menu à affichage trilingue à l'écran
- Effets spéciaux par 4 têtes double azimuth

### SONY



CAMÉSCOPE 8mm avec MONITEUR COULEUR ACL ÉCRAN DE 3 POUÇES à angles de vision multiples

- Haut-parleur intégré avec réglage sonore
- Têtes d'effacement flottante pour transition d'image sans bruit
- Télécommande

RABAIS DE 600\$  
Rég.: 1299.00

699<sup>00</sup>

### HITACHI



1099<sup>00</sup>

VISEUR COULEUR À AFFICHAGE PAR CRISTAUX LIQUIDES

CAMÉSCOPE COMPACT 8mm

- Zoom 24x
- Luminance minimal: 1 lux
- Stéréophonie HI-FI
- Viseur couleur à affichage par cristaux liquides
- Objectif grand angle
- Fondus numériques
- Télécommande multifonctions

### SANYO



699<sup>00</sup>

RABAIS DE 100\$  
Rég.: 799.00

CAMÉSCOPE 8mm AVEC TÉLÉCOMMANDE

- 5 modes Director™
- Technologie à logique floue 3 fonctions
- Éclairage 1 lux au minimum
- Zoom motorisé 8x
- Nettoie-tête automatique

### SONY



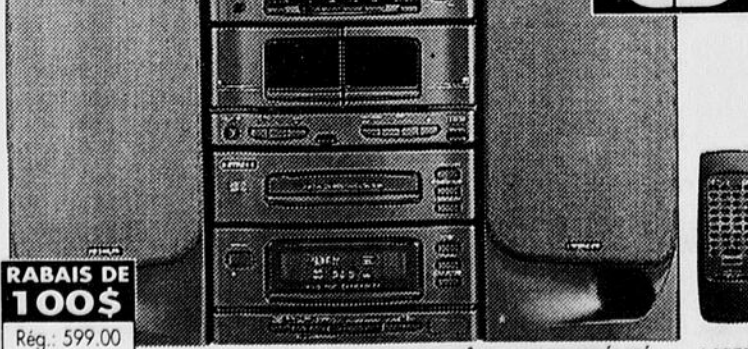
RABAIS DE 100\$  
Rég.: 499.00

399<sup>00</sup>

CHAÎNE HI-FI STÉRÉO MÉDIANE AVEC LASER

- Correcteur graphique en 3 segments • Ambiophonie
- Syntonisateur AM/FM à 30 préréglages
- Lecteur laser à double CNA
- Double platine à cassettes
- Enceintes acoustiques antirésonance à 2 voies

### HITACHI



RABAIS DE 100\$  
Rég.: 599.00

499<sup>00</sup>

MINI-CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ avec LASER

- Circuit de graves dynamiques
- Syntonisateur numérique avec 24 préréglages
- Montage automatique de disques
- Réducteur de bruit "Dolby B"
- Fondus numériques
- Enceintes anti-résonantes

### FISHER



RABAIS DE 100\$  
Rég.: 499.00

399<sup>00</sup>

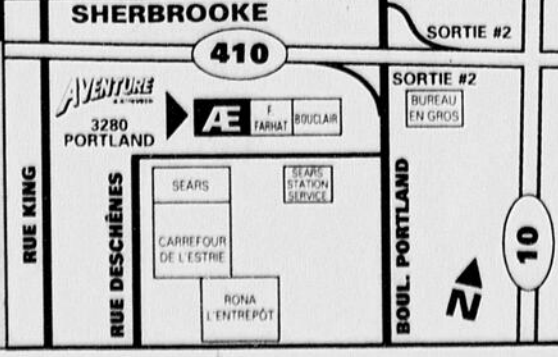
MINI-CHAÎNE STÉRÉO D'ÉTAGÈRE avec LASER

- Télécommande • Amplificateur 20 watts par canal
- Prise d'entrée pour appareil vidéo et tourne-disque
- Synthétiseur numérique à quartz • Convertisseur N/A
- Double magnétocassette avec auto inversion
- Programmation de 24 plages à accès direct
- Enceintes acoustiques 2 voies

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. \*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock dans la même région.



**SUPERMAGASIN**  
À côté du  
**CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
3280, Boul. Portland  
**346-6633**



**2 BOUTIQUES**  
**CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
3250, Boul. Portland  
Tél.: 820-1476  
Tél.: 820-1732